**PROJET PEDAGOGIQUE 2017**

****

**Table des matières:**

* **Introduction.**
* **Présentation.**
* **L'accueil des parents.**
* **L'accueil de l'enfant: la période de familiarisation.**
* **L'accompagnement des enfants: la puéricultrice de référence.**
* **Quand vous venez déposer et reprendre votre enfant.**
* **L'aménagement des différents espaces:**

**- Les espaces de vie (bébés-moyens et grands)**

**- Les espaces de soin.**

**- En route vers la propreté.**

**- Les espaces repas.**

**- Le temps de repas.**

**- Les espaces repos.**

**- Le temps de repos.**

* **Les sorties à l'extérieure.**
* **L'aménagement de fin de séjour et le départ à l'école.**
* **Le personnel encadrant.**
* **Conclusion.**

**Les numéros de téléphones utiles.**

* ***Introduction***

Nous vous souhaitons la bienvenue dans notre maison d'enfants.

Le contenu du projet pédagogique est le fruit d'une réflexion commune entre tous les collaborateurs de la maison d'enfants. Il reflète nos pratiques de travail au quotidien et est en évolution constante depuis l'ouverture de la maison d'enfants en 2003. Il résulte de l'analyse de notre travail quotidien auprès des enfants, de nos réunions, de notre expérience acquise tout au long des années ainsi que des diverses formations suivies par le personnel.

Nous accueillons les enfants dans un esprit de tolérance et d'ouverture avec pour mission de les accompagner tout au long de leur séjour et ce sans aucune discrimination quant à leur origine culturelle et socio-économique.

La maison d'enfants est en mesure de donner une place aux enfants "différents" en les accueillant avec leurs compétences mais aussi leurs différences (après demande auprès des conseillers pédiatres de l'ONE). Comme pour tout enfant, nous tenons compte de leurs besoins individuels dans les limites de nos possibilités. L'appel et la collaboration aux services extérieures peuvent également être fait comme par exemple les services AIMA et PICSAP.

Afin de pouvoir bénéficier de l'accès à notre milieu d'accueil, il faut qu'un des deux parents soit membre du personnel du Ministère de la Défense ou d'un des organismes ayant conclu un accord avec l'OCASC.

***Le projet est en évolution constante, il reflète nos pratiques au quotidien.***

Nous vous remercions pour votre choix et l'attention que vous porterez au projet pédagogique qui suit.

Bonne lecture.

* ***Présentation***

Notre maison d'enfants est située dans le quartier militaire Lt Med Joncker rue Saint-Laurent, 79 à 4000 Liège.

Elle accueille les enfants de 3 mois à 3 ans répartis dans des espaces de vie différents.

Les groupes d'enfants sont composés en fonction de l'âge des enfants et pris en charge par une puéricultrice de référence. Cette puéricultrice de référence suit son groupe et son évolution en changeant de service avec lui.

Chaque enfant est considéré comme un individu à part entière, unique, autonome et doté de compétences qu'il convient de laisser s'exprimer.

Notre équipe est là pour accompagner l'enfant à grandir en fonction de son propre rythme tout en respectant sa personnalité et en lui offrant un lieu de vie stimulant et sécurisant.

* ***L'accueil des parents:***

Les premiers contacts avec vous sont établis en premier lieu avec la responsable qui présente la maison d'enfants, le fonctionnement de celle-ci et répond à vos questions.

La demande d'inscription se fait avec la responsable. C'est à ce moment qu'elle vous fera visiter la maison d'enfants, vous présentera le règlement d'ordre intérieur et le projet pédagogique.

L'accueil de chaque enfant est précédé d'une période de familiarisation qui est obligatoire. Il arrive cependant, en cas de situations " urgentes" et exceptionnelles que nous ne puissions pas organiser de familiarisation avec vous. Dans ce cas, les puéricultrices sont encore plus vigilantes par rapport à l'accueil de cet enfant.

* ***L'accueil de l'enfant: la familiarisation.***

L'accueil de chaque enfant débute par une période de familiarisation. Cette période est constituée de plusieurs rencontres avec les parents au sein du milieu d'accueil. Ces périodes vous permettent ainsi qu'au personnel de faire connaissance, d'échanger autour de l'enfant et de créer un lien de confiance. Les parents et l'enfant peuvent ainsi se familiariser avec ce nouvel environnement. C'est la puéricultrice de référence qui se charge d'accompagner les parents et l'enfant tout au long de cette familiarisation. L'enfant est rassuré par la présence de ses parents qui sont son seul repère dans cet environnement inconnu pour lui, ce qui lui permet e toute sécurité de faire connaissance avec le personnel encadrant, les autres enfants et le préparer au mieux à la prochaine séparation. Les parents quant à eux, font connaissance avec le personnel afin de pouvoir établir une relation de confiance par la découverte du lieu dans lequel leur enfant va évoluer (cela leur permettra de recevoir toutes les explications nécessaires au bon déroulement des accueils et des retours). Cette période de familiarisation sert aussi aux parents afin de les préparer à la séparation. Un échange constant parents-professionnels est primordial afin que chacun puisse y trouver ses repères et faciliter l'entrée de l'enfant dans le milieu d'accueil. L'importance de consacrer du temps à cette période est essentielle pour le bien être de chacun. Pendant cette période le personnel sera particulièrement attentif aux besoins des autres enfants, il devra veiller à assurer la sécurité physique et psychique des autres enfants tout en leur expliquant la raison de la présence des parents dans leur espace. Des règles seront aussi expliquées aux parents afin que chaque enfant présent soit respecté.

Lors de la première rencontre de la familiarisation, parents et responsable planifieront au mieux la période de familiarisation, les rencontres suivantes seront en principe au nombre de cinq réparties sur la semaine précédant l'entrée à la maison d'enfants:

1) les parents et l'enfant passeront un moment ensemble dans le milieu d'accueil, l'enfant passera quelques instants dans l'espace qui lui est réservé en présence de ses parents et de la puéricultrice de référence. Les parents amèneront toutes les fournitures nécessaires. 2) l'enfant passe un moment de jeu dans l'espace prévu, ses parents prennent un peu de distance en se positionnant à l'extérieur de cet endroit tout en restant dans l'angle de vue du bébé afin que ce dernier puisse voir et entendre ses parents.

3) l'enfant vient prendre un repas à la maison d'enfants, c'est la puéricultrice de référence qui lui donne le repas en présence des parents. C'est un moment d'échange entre les parents et la puéricultrice et l'enfant qui se sent rassuré par la présence de ses parents. Un petit moment de jeux est prévu également.

4) l'enfant est amené par ses parents afin de passer un moment de jeux et un repas sera donné sans la présence de ses parents (durée +- 2h-2h30, de 9h à 11h30). Il sera demandé aux parents d'amener un doudou ou petit foulard ou t-shirt de maman (ou papa) avec l'odeur de ce dernier afin de pouvoir rassurer bébé.

5) l'enfant est amené par ses parents pour passer une courte journée (9h-15h) à la maison d'enfant. Un temps de sommeil est prévu selon le rythme de l'enfant toujours accompagné de son objet transitionnel et/ou doudou.

La période de familiarisation est obligatoire afin de faciliter l'entrée à la maison d'enfants, durant cette période ainsi qu'à l'entrée effective, il est très important d'être vigilant et d'observer l'enfant car cette période est un changement de rythme et d'habitudes qui provoqueront un changement émotionnel important.

Un ajustement de la période de familiarisation est possible à la demande de chacune des parties si le besoin s'en fait ressentir d'où l'importance d'établir un dialogue de confiance entre la famille et les professionnelles.

En cas d'absence prolongée une courte ré-familiarisation est proposée aux parents.

Pour l'entrée à la maison d'enfants nous vous demandons de fournir *un doudou* en tissu souple (pas de jouet en plastique rigide ou en métal) qui arrivera le matin avec l'enfant et repartira avec lui en fin de journée afin de faire la liaison entre le milieu familial et le milieu d'accueil (si vous le souhaitez, vous pouvez également laisser un autre objet transitionnel/doudou à la maison d'enfants) ainsi *qu'un album photo* de couverture souple, facile à manipuler avec des photos des personnes proches de l'enfant (papa, maman, frère, sœur....etc.) afin de l'aider à vivre la séparation. Cet album restera à la maison d'enfant à la disposition de ce dernier.

Quand un nouvel enfant est accueilli à la maison d'enfants, les autres parents sont informés via un cadre de bienvenue disposé dans le hall d'accueil, cela permettra aux autres parents déjà présent de connaître le nouveau compagnon de jeu de leur enfant et aussi de pouvoir connaître les nouveaux parents et ainsi tisser des liens.

Le personnel de la maison d'enfants est tenu au secret professionnel et veillera à garantir le respect des informations qui lui seront confiés.

Les parents se rencontreront lors des différentes activités proposées par la maison d'enfants ce qui leur permettra d'échanger entre eux.

* ***L'accompagnement des enfants: la puéricultrice de référence***

La puéricultrice de référence accompagne les enfants de son groupe de l'entrée des enfants à la maison d'enfants jusqu'à leur départ à l'école.

Chaque enfant trouve sa place dans le petit groupe constitué de maximum 7 enfants sensiblement du même âge avec lesquels il partagera son parcours.

La puéricultrice de référence assure une continuité dans l'accueil des enfants de son groupe tout en étant soutenue par sa collègue, elle aussi référente d'un groupe dans le service.

Elle permet de fournir une stabilité relationnelle jusqu'au départ de l'enfant et elle veille à valoriser et entretenir une relation de confiance avec les parents.

Elle exerce une "mission" importante dans l'encadrement des enfants puisqu' elle assure à l'enfant une sécurité affective, le bien-être et le plaisir tout au long de son parcours à la maison d'enfants.

De plus, elle a un rôle éducatif et sanitaire. Elle veille au maintien de la santé, à la qualité de l'hygiène, des soins, des repas....et elle veille au bon développement intellectuel et psycho-affectif des enfants.

Nous avons fait le choix de travailler avec des référentes car cela favorise la relation privilégiée avec les enfants et les parents.

* ***Quand vous venez déposer et reprendre votre enfant:***

La maison d'enfant dispose d'un espace d'accueil dans lequel vous pénétrez après vous être présenté via le parlophone. Dans cet espace sont disposés des crochets avec la photo de votre enfant afin que vous puissiez y déposer ses effets personnels. Des bancs sont mis à votre disposition. L'espace d'accueil est une pièce ouverte, disponible pour les parents, elle contient un matelas à langer et un évier avec du savon et un distributeur de papier afin de pouvoir dévêtir et revêtir l'enfant en toute sécurité. Un WC avec un lave-mains, du savon ainsi qu'un distributeur de papier est à la disposition des parents. Dans ce même espace, pour les mamans allaitant toujours leur enfant, des fauteuils sont disponibles..

L'espace accueil et les espaces de vie des enfants sont séparés par une porte, pour des raisons d'hygiène, de sécurité et de respect de l'espace réservé aux enfants il vous sera demandé de vous limiter à l'entrée du service et de revêtir les sur-chaussures en plastiques qui sont à votre disposition. La personne qui est présente à l'accueil réservera un accueil personnalisé à chaque enfant à l'entrée de la salle de vie, afin de faciliter les transitions quotidiennes elle consacrera le temps nécessaire aux parents afin de recevoir les informations nécessaires sur l'enfant tout en assurant la sécurité des autres enfants déjà présent. Si toutefois les parents désiraient avoir une conversation plus approfondie ils peuvent obtenir un entretien sur rendez-vous. Les parents seront avertis de la personne qui sera là en fin de journée quand ils viendront rechercher l'enfant.

*Le doudou arrivera le matin avec l'enfant et repartira avec lui en fin de journée afin de faire la liaison entre le milieu familial et le milieu d'accueil.*

A l'entrée à la maison d'enfants *un carnet de liaison* vous sera remis afin de compléter l'accueil et le retour verbal de l'enfant. Dans ce carnet nous vous demanderons de compléter les parties prévues (informations nécessaires et utiles). Au retour, le personnel échangera sur les différents moments de la journée et remettra aux parents en plus de l'échange verbal le carnet complété avec le déroulement de la journée de votre enfant. Les parents seront prévenus au retour de qui accueillera l'enfant le lendemain matin afin de pouvoir préparer l'enfant à la séparation.

* ***Aménagement des différents espaces:***

La maison d'enfants est organisée en structure horizontale c'est à dire que les enfants sont répartis en différents services en fonction de leur âge. Chaque matin, l'espace de vie sera aménagé de façon à ce que les enfants se sentent attendus et qu'ils aient à leur disposition des jeux qu'ils connaissent afin de pouvoir se "réapproprier les lieux".

A la maison d'enfants, l'enfant est considéré comme un individu à part entière qui a sa propre personnalité, son propre rythme, ses compétences et ses émotions.

Dès son entrée à la maison d'enfants, votre enfant sera accompagné afin qu'il se sente en sécurité en lui fournissant des repères tout au long de sa journée qui lui permettront de trouver une place active dans le groupe en laissant libre cours à son expression.

Une attention particulière à sa liberté de mouvement sera portée afin d'encourager son autonomie c'est pourquoi nous vous demandons de privilégier les vêtements pratiques.

Afin que l'enfant puisse explorer, découvrir nous le laisserons expérimenter les différentes postures à son propre rythme comme se retourner seul, s'assoir de lui-même.... pour cela il sera posé sur le tapis de jeu sur le dos.

Le respect du rythme et la liberté de mouvement de l'enfant sont des priorités à la maison d'enfants. Tout sera mis en œuvre dans l'espace de jeux ou dans les diverses activités proposées pour que chaque enfant trouve sa place dans le groupe et puisse s'épanouir d'un point de vue physique, psychologique et social.

***Les espaces de jeux.***

**Le service des bébés:**

Cet espace à une place de choix dans La maison d'enfants afin que les bébés puissent évoluer dans un espace restreint en sécurité leur permettant d'acquérir des repères visuels et être rassuré en se familiarisant à la voix du personnel, des autres enfants présents et du bruit quotidien de la maison d'enfants. Dans cet espace équipé de tapis au sol, délimité par des petites barrières, ils sont couchés sur le dos, divers objets (doudou, carré de tissus de différentes matières, petit hochet,...) facile à saisir par l'enfant, seront disposés en arc de cercle autour de lui afin de faciliter l'approche. Quand le bébé commence à se tourner et bouger, des ballons semi-gonflés, quelques mousses (vagues, petits plans inclinés...) seront à sa portée afin qu'il puisse développer de manière active une psychomotricité tout en respectant son rythme et son autonomie.

Dans l'espace des tout-petits, séparé par une barrière du reste de l'espace jeux, il n'y a pas d'éclairage direct, la lumière naturelle est privilégiée, une lumière tamisée y est disposée ainsi qu'un voilage au-dessus des tapis afin de limiter la hauteur du plafond. Les couleurs murales ainsi que les tissus utilisés sont de couleurs pastelles. Les doudous sont disposés près de l'enfant de manières constante.

Dès que bébé se déplace facilement (ramping, 4 pattes ou autre) tout l'espace jeux du service (plus spacieux) est à sa disposition. L'aménagement est différent (module de psychomotricité, jeux différents...).

**Le service des moyens**

Dans le service des moyens, l'espace de jeu est totalement accessible à l'enfant qui peut y trouver :

-un coin doux pourvu de tapis et de coussins confortables où il peut se reposer au calme, les couleurs pastelles y sont privilégiées. Il est accessible à tous selon les besoins de chacun afin qu'il puisse trouver un peu de calme et de tranquillité. Les albums photos sont à disposition.

- un module de psychomotricité avec des mousses de différentes couleurs, tailles et formes est à sa disposition pour favoriser son développement psychomoteur. Des espalliers sont à disposition des enfants ou la piscine à balles ou les cubes cache-cache.

- Divers jeux et activités sont proposés aux enfants chaque jour (ballons, petits sceaux, bouteilles avec différents contenants, gants de toilette sensoriels...).

-Les doudous sont à disposition des enfants s’ ils en ont besoin.

-Une période plus calme est prévue après le repas.

Tout moment de jeu " libre" se fait sous l'œil bienveillant de la puéricultrice qui n'intervient pas dans celui-ci mais assure une sécurité physique et affective de par sa présence afin de répondre aux besoins des enfants et veiller sur eux.

- L'espace repas est séparé de l'espace jeux par une petite barrière ainsi que l'espace change.

Quand ils ont acquis une autonomie suffisante en psychomotricité et en sociabilité les enfants peuvent passer dans le service des grands en groupe et avec leur puéricultrice de référence.

**Le service des grands**.

Ce vaste local lumineux donne également accès au jardin afin que les enfants profitent un maximum de la lumière naturelle. Dans ce service, les enfants ont à leur disposition des jeux différents à découvrir ainsi que des espaces de psychomotricité et d'activités.

Les couleurs murales sont plus vives. L'éclairage est plus direct tout en privilégiant la lumière naturelle diffusée par les fenêtres.

- Un espace dédié aux "jeux symboliques" afin de favoriser le développement personnel de chaque enfant est présent avec entre autres une kitchenette, des poupées et leurs accessoires (petite table, poussettes, petit pot, casseroles...) ainsi qu'un établi avec divers outils.

En plus de ces espaces et jeux qui sont en permanence à disposition des enfants, d'autres jeux ou activités sont mis en place de manière plus ponctuelle par le personnel encadrant.

Certaines activités font parties des rituels de la journée:

On y retrouve par exemple:

-La chanson du matin avec photos des enfants présents et absents que les plus grands vont coller sur le panneau prévu à cet effet. Chaque enfant a son coussin personnel pour participer à l'activité. - Remise au calme avant le repas de midi avec une histoire et ensuite le lavage des mains pour les plus grands.

- Pour ce qui est des jeux: des cubes , des voitures, un tableau avec des craies, un bac à boules, bac à riz, bacs avec les différentes matières (sable, terre...) pour familiariser le développement sensoriel, du matériel pour réaliser les jeux contenus-contenant (bouchons de plastiques, récipient, petite bouteille incassable...), une manne avec des déguisements, un coffre "magique" avec une entrée pour la main uniquement et dans ce coffre sont disposés divers objets de la vie quotidienne (une louche, un foulard...), des ballons, jeux de construction, des bouteilles de différents contenus (huile pailletés, des pâtes, du riz...), du matériel de musique ( maracas, tambourins) , panier de livres.......

**Cette liste d'activités proposées par le personnel est non-exhaustive et à disposition du service des grands et des moyens.** - Un gros coussin de couleur très vive est à disposition des enfants

- Un panier contient les doudous et/ou objet transitionnel de l'enfant afin qu'il soit toujours à sa disposition. Par ailleurs l'enfant se sert dans ce panier pour se rendre à la sieste.

***L'espace soin***

Les espaces de change sont aménagés dans chaque service, ils sont délimités par une petite barrière, un demi- mur et un espace à barreau afin que le personnel encadrant ait une vue directe sur la salle de vie et assure la sécurité de tous, le plan de change permettra à l'enfant d'être changé en toute sécurité, de favoriser son autonomie et surtout l'espace barreau pourra aider l'enfant à se tenir afin de participer de manière active au change.

Dans chaque service, il y a un plan de travail avec un coussin à langer (2 pour le service des bébés), un meuble évier avec armoire de rangement, des casiers individuels.

Pour le service des grands, il est composé d'un espace avec des petits WC avec chasse, d'autres petits pots en plastique sont disponibles (cet espace "petits pots" est au fond du coin change contre le mur afin de pouvoir fournir un minimum d'intimité à l'enfant).

Un escalier est disponible pour l'enfant plus grand afin qu'il puisse accéder au plan de change ce qui favorisera sa participation et son autonomie (sollicitation de l'enfant pour remonter son pantalon...etc.) et lui procurera un moment plus agréable.

Un évier à hauteur des enfants est disponible pour le lavage des mains des enfants à divers moments de la journée (le lavage des mains est organisé systématiquement avant les repas). Les produits de soin utilisés à la maison d'enfants sont hypoallergénique, pour le change sont privilégiés le gant de toilette, le savon hypo- allergénique avec de l'eau ou du lait de toilette.

**Les lingettes pour bébés ne sont pas utilisées.**

Dans ces espaces sont disposé les fardes avec les informations relatives aux enfants (feuille journalière et de rythme pour les bébé, la feuille de traitement éventuelle et les feuilles de présences).

Une petite pharmacie de premiers soins est fournie par la maison d'enfants (sparadrap, désinfectant, crème arnica...).

**En route vers la propreté:**

L'apprentissage de la propreté est une grande étape dans la vie de l'enfant. Pour se faire le personnel encadrant sera vigilant quant à ses observations de l'enfant et le respect de son rythme concernant divers facteurs de maturation physique et d'évolution psychique. Il est important que parents et professionnels se concertent quant à cette étape importante afin de suivre et d'accompagner au mieux l'enfant dans son cheminement de l'apprentissage de la propreté. En aucun cas le milieu d'accueil n'imposera le pot à l'enfant et il ne se soumettra pas à une quelconque échéance ni à une mise au pot systématique. Les parents veilleront à fournir suffisamment de linge de rechange.

***L'espace repas.***

Dans le service des bébés, l'espace de repas est situé en dehors de l'espace de jeux délimité par une barrière. Dans le service des moyens l'espace repas est délimité également par une barrière mais est composé de petites tables et chaises. Chez les grands l'espace repas fait partie intégrante de tout l'espace de vie.

***Temps de repas:***

Le milieu d'accueil tient compte de l'heure à laquelle l'enfant a eu son premier repas à la maison le matin... Quand le repas est donné, une participation de l'enfant est sollicitée par le personnel encadrant (la cuillère est amenée à la bouche de l'enfant mais on attend que l'enfant ouvre la bouche pour y introduire les aliments).

Les repas sont donnés pour les plus petits dans les bras. Pour les enfants qui savent s'assoir seul, ils sont installés dans des chaises hautes et les repas sont donnés un à un pour favoriser leur autonomie et privilégié ce moment. Quand les enfants marchent, ils sont installés à la petite table avec une puéricultrice à leur côté, assis sur des petites chaises à leur taille pourvues d'accoudoirs et de dossiers, ils essayent de s'assoir seul avec l'aide de la puéricultrice.

Chez les moyens, les enfants qui commencent leur apprentissage pour manger seuls sont installés avec un membre du personnel à leur côté. Ceux qui se débrouillent bien sont installés deux par deux afin de favoriser leur autonomie, la puéricultrice est présente à leur côté pour les accompagner et les aider.

Dans le service des grands, les enfants déjà autonomes participent activement au repas, mettent les sets de tables, les assiettes, gobelets et couverts sur la table. Les plats avec les repas sont déposés sur la petite table et les enfants se servent eux-mêmes avec l'aide de l'adulte présent (le matériel utilisé est un matériel adapté à l'enfant). Quand ils ont terminés, ils enlèvent leurs bavoirs et un panier à linge est à leur disposition. Tout cela dans le but de favoriser leur autonomie et leur participation active au moment du repas.

Le personnel est toujours installé à la même hauteur que les enfants.

De l'eau est à disposition pendant tout le repas.

Un espace dans le congélateur est mis à disposition des mamans désirant amener du lait maternel qui doit être conditionné dans des récipients hermétiques, portant le nom, prénom et date.

**La diversification alimentaire** sera débutée à la maison d'enfant dans la continuité de ce que les parents auront commencé à la maison. Une étroite collaboration des parents et de la maison d'enfants est nécessaire afin que tout se déroule parfaitement. Le personnel de la maison d'enfants observera les réactions de l'enfant au cours des repas ce qui permettra de relater aux parents et pouvoir adapter le régime alimentaire (quantité, goût...)

Un complément au petit - déjeuner est proposé jusque 8h15, il s'agit **d'un en-cas** composé de tartines avec garnitures diverses et d'une boisson et ce à partir de 12 mois. Pour les plus petits un complément de lait sera rendu soit le matin soit fin de journée en fonction des heures d'arrivées et de retour de l'enfant.

**Il est de toute façon impératif que le premier repas soit donné à la maison par les parents**.

Les menus sont rédigés sur base des recommandations de l'ONE (brochure Chouette on passe à table) et sont adaptés en fonctions d'éventuelles allergies, intolérances (certificat médical demandé).

***L'espace repos***

Pour le repos des enfants, le service des bébés et des moyens disposent de 2 chambres. Chaque enfant à son lit, sa photo est d'ailleurs disposée au-dessus du lit; ce sont des lits à barreaux répondant aux normes de l'ONE. Les enfants vont au lit avec le doudou (s'ils en ont un), la sucette (s'ils en ont une). Ils sont installés dans des sacs de couchage. Pour des raisons de sécurité, il n'y a ni oreiller ni couverture ni couette ni tour de lit. Chaque chambre est équipée d'une porte avec une petite fenêtre pourvue d'un volet qui donne dans les services ce qui permet d'assurer une surveillance régulière du sommeil des enfants. Chez les grands, les enfants font leur sieste dans des petits lits (style hamacs) bas sans barreaux. Les enfants entrent et sortent du lit seul. Ils sont disposés dans le service.

***Temps de repos:***

Les bébés qui débutent à la maison d'enfants dorment dans l'espace de vie afin de pouvoir observer leur sommeil (un berceau est prévu à cet effet). Ce temps d'observation n'a pas de durée définie dans le temps. Les enfants vont au lit en fonction de leur rythme de sommeil qui peut être variable, l'enfant est mis au lit dès qu'il manifeste des signes de fatigue et est levé quand il est éveillé. On ne réveille pas les enfants. Pour les plus grands il s'agit d'une sieste commune.

* ***Les sorties à l'extérieur:***

Un jardin est mis à la disposition des enfants. Les sorties à l'extérieures sont quotidiennes par tout temps; *"il n'y a pas de mauvais temps mais de mauvais vêtements",* c'est pour cela que nous vous demanderons que les enfants viennent à la maison d'enfants avec leurs chaussures ainsi qu'une veste de pluie afin de pouvoir aller au jardin chaque jour ainsi qu'un chapeau de soleil. Des jeux extérieurs divers sont proposés dans le jardin. Sur la terrasse ombragée, des petites tables et bancs sont disposés pour pouvoir profitez de l'extérieur. Des promenades à pied et en poussette dans le quartier militaire seront organisées.

* **Aménagement de la fin de séjour et le départ à l'école.**

Après un beau parcours remplit d'émotions, la date de fin de séjour de l'enfant dans le milieu d'accueil approche, la date de départ à l'école fait l'objet d'un échange entre les parents et le personnel encadrant afin de préparer au mieux le départ de l'enfant qui va quitter un environnement familier pour se diriger vers l'inconnu. Le milieu d'accueil est là pour soutenir les parents et les accompagner tout en gardant sa place mais il est important que le milieu d'accueil et les parents soient en parfaite harmonie afin que tout se passe au mieux tant pour l'enfant que pour ses parents, mais aussi pour les enfants restant au milieu d'accueil que pour le personnel.

*"Il faut savoir s'attacher et se détacher en douceur"*

Une fête de départ est organisée avec un goûter. Les parents de l'enfant y seront bien sûr conviés afin de profiter d'un beau moment d'échange. La maison d'enfants offrira un cadeau-souvenir à l'enfant et à la fin de la fête de départ il ira coller sa photo sur le mur "des grands qui partent à l'école".

* **La santé de l'enfant:**

**Le carnet ONE de l'enfant doit toujours l'accompagner à la maison d'enfants.**

A l'inscription de votre enfant, vous recevrez un règlement dans lequel est spécifié les dispositions et précautions à prendre en cas de maladie de votre enfant (tableau d'éviction de l'ONE).

Le milieu d'accueil a établi un plan d'urgence avec les numéros de téléphone des parents, des urgences pédiatriques, des services de secours.

Le personnel est formé aux techniques de premiers soins et de réanimation pédiatrique cardio-pulmonaire.

Tout traitement ne sera donné qu'avec la prescription médicale (certificat de la maison d'enfants) complétée par le médecin de l'enfant.

La petite pharmacie est vérifiée régulièrement ainsi que les règles de sécurité incendie.

La cuisine répond aux normes de l'AFSCA et est en règle d'autorisation.

* **Le personnel encadrant:**

L'équipe encadrante se compose de la responsable, de 8 puéricultrices et de 2 collaboratrices cuisine-buanderie. Une infirmière est disponible en cas de besoin.

Le personnel engagé adhère au projet éducatif et travaille selon les idées qui y sont développées.

Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement, le personnel est soumis aux règlementations de l'ONE et remet au milieu d'accueil un certificat médical d'aptitude physique et psychologique ainsi qu'un certificat de bonne vie et mœurs vierge.

La formation continue du personnel encadrant est assurée via divers organismes de formations (ONE, ...). Chaque membre de l'équipe doit y participer régulièrement.

* ***Conclusion:***

Nous espérons que votre séjour ainsi que celui de votre enfant vous apportera entière satisfaction. L'équipe reste à votre entière disposition pour des renseignements complémentaires ou précisions diverses concernant notre projet d'accueil.

L'équipe des "Ptits bouts d'Choux"

**Numéros de téléphones utiles :**

**Bureau: 02/44.28572 gsm de la responsable: 0475/ 84.75.65**

**Service des bébés: 02/44.28574**

**Service des moyens: 02/44.28576**

**Service des grands: 02/44.28575**

**Adresse mail:** [**lespetitsboutsdechoux@ocasc.be**](mailto:lespetitsboutsdechoux@ocasc.be)